



Association de soccer de Chaudière-Est
Programme parascolaire multisports



RÈGLEMENTS ET RECOMMANDATIONS



Édition 2011-12



Association de soccer de Chaudière-Est

Programme parascolaire multisports



Le Programme parascolaire multisports (PPM) s'adresse à tous les athlètes de l'Association de soccer de Chaudière-Est (ASCE) qui aspirent progresser vers un niveau de performance plus élevé. Ce cheminement exige un comportement exemplaire et le respect de plusieurs règles, sans quoi aucune réussite n'est possible. Leur élaboration n'a pour unique objectif que de favoriser l'éducation des jeunes par le respect de valeurs fondamentales.

Le règlement du PPM n'est autre qu'un code de vie de l'athlète de haut niveau

L'ASCE en collaboration avec la Commission scolaire des Navigateurs vous accorde le privilège de participer au PPM géré par la direction technique de l'association. En contre partie, nous nous attendons à ce que tous les athlètes inscrits au programme se comportent comme des jeunes :

- Responsables
- Motivés
- Autonomes dans la gestion de leur temps;
- Possédant une attitude positive;
- Respectueux et poli envers les éducateurs et leurs coéquipiers;
- Disciplinés en tout temps;

Généralités

- ❖ Pendant les séances, il est interdit de porter des boucles d'oreilles, colliers, chaînes, casquettes, foulards, etc.!
- ❖ L'emploi du cellulaire sans la permission de l'éducateur est interdit!
- ❖ Une tenue vestimentaire officielle sera exigée, c'est-à-dire, une tenue propre et convenable, les cheveux bien entretenus et bien attachés, s'il le faut et conforme aux exigences. Le port d'autre équipement que celui désigné ne sera pas accepté!
- ❖ La sortie du terrain pendant l'activité doit être autorisée par l'éducateur!
- ❖ Le port des protège-tibias est OBLIGATOIRE, à moins que l'éducateur le dispense pour certains exercices!
- ❖ La douche sera OBLIGATOIRE après chaque séance, si les installations le permettent!
- ❖ Les absences et les retards doivent être justifiés par les parents!



Association de soccer de Chaudière-Est



Programme parascolaire multisports

La vie de groupe impose des règles pratiques de politesse, de savoir-vivre et des devoirs dans les relations entre les personnes. Ainsi, les priorités doivent être, d'une part, de ne pas nuire, et d'autre part, de se dépasser dans l'effort.

Le respect des autres, de soi-même et des environnements permet de vivre et de travailler dans une ambiance de confiance mutuelle.

L'effort se doit d'être régulier et consciencieux. Il nécessitera de la volonté et de la persévérance.

L'environnement est étroitement lié à l'attention que chacun portera à des règles simples telles que le respect du matériel, du règlement et même l'ordre.

Le sens des autres s'exprime par la maîtrise de soi, la loyauté et le souci du respect.

La ponctualité favorisera la bonne qualité du travail et l'atteinte des objectifs.

La tenue se doit d'être très correcte tant au plan vestimentaire que verbal, ce d'autant plus qu'il s'agit d'un programme sportif et scolaire à la fois.

Lors des déplacements dans le stade Honco, il faut faire attention de ne pas déranger les gens qui y travaillent. Ne pas oublier qu'on partage un espace public.

Sanctions

L'échelle des sanctions prévues pour assurer la discipline ou tout manquement important, entraînera les sanctions suivantes :

- * Avertissement verbale;
- * Avertissement écrit;
- * Retenue;
- * Suspension temporaire du programme;
- * Suspension définitive du programme (vols, bagarres, violence verbale, langage vulgaire, intimidation, etc.);

Avoir toujours en tête que même être bon, très bon ou excellent sur le terrain, nécessite tout de même d'avoir un comportement exemplaire en tout temps à l'extérieur du terrain.

Être athlète d'élite ce n'est pas un statut, mais c'est état d'esprit.